

École Notre-Dame-des-neiges - Les Petits chanteurs du Mont-Royal  
Assemblée générale des parents  
Jeudi 12 septembre 2019  
20h-20H45

## **Compte-rendu de la rencontre**

### **1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue**

Madame Pronovost, la directrice, accompagnée de Madame Hotte-Dupuis, présidente sortante du Conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à l'ensemble des parents et présente le déroulement de l'Assemblée.

Madame Pronovost profite du moment pour faire un retour sur les événements du printemps passé : la mobilisation de toute la communauté des PCMR face à la fin annoncée de l'entente avec la CSDM ainsi que l'agression d'un prêtre à l'Oratoire Saint-Joseph.

### **2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'Assemblée**

Madame Fourcade est désignée comme secrétaire.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Pronovost fait lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté. Madame Fourcade en propose l'adoption et Madame Marchand l'appuie.

### **4. Présentation des rôles et fonctions du Conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents**

1. Madame Hotte-Dupuis présente les rôles et fonctions du Conseil d'établissement.

Le Conseil d'établissement réunit des représentants de l'équipe-école et des parents autour des grandes orientations de la vie de l'établissement, comme par exemple le projet éducatif. Il est également impliqué dans les différents aspects concrets du quotidien de l'école comme la sécurité, les services aux élèves, le budget, les sorties culturelles, etc.

L'engagement des parents dans ce conseil est donc très important.

Le CÉ se rencontre 5 à 6 fois dans l'année et les rencontres durent, en moyenne, 2 heures.

La première rencontre est planifiée pour le 26 septembre prochain.

2. Madame Fourcade présente l'organisme de participation des parents

En plus du CÉ, les parents peuvent également s'investir dans une autre instance qui est l'organisme de participation des parents (OPP). L'organisme rassemble des parents bénévoles qui désirent s'impliquer dans la vie de l'école à travers diverses activités : la prise de photos, la fête d'accueil, la bûche de Noël, la semaine enseignante, le spectacle amateur etc. Aux PCMR, l'OPP collabore aussi avec l'Association Famille-Maîtrise (AFM)

### **5. Nombre de postes à combler**

Madame Pronovost présente les postes à combler.

3 postes sont à combler pour la partie Notre-Dame-des-neiges et 1 poste pour les PCMR.

### **6. Adoption de la procédure d'élection.**

Madame Pronovost explique le fonctionnement de l'élection qui est adopté à l'unanimité.

## **7. Élections**

### **7.1 Des nouveaux membres du conseil d'établissement**

Madame Pronovost demande si des parents souhaitent se présenter pour le poste à combler.

3 parents se proposent :

- Madame Fourcade, pour un second mandat (5<sup>e</sup>)
- Madame Suhonen (5<sup>e</sup>)
- Monsieur Delisle (5<sup>e</sup>)

Compte tenu des propositions de deux nouveaux parents, Madame Fourcade se retire de l'élection.

Madame Suhonen est choisie comme nouvelle représentante des PCMR au CÉ.

### **7.2 Des substituts au conseil d'établissement**

Monsieur Delisle est choisi comme substitut de Madame Suhonen.

### **7.3 Formation d'un OPP**

Plusieurs parents manifestent leur intérêt à participer à l'OPP. Madame Fourcade prend les coordonnées sur place afin de leur transmettre par courriel le formulaire de consentement à signer. Il n'y a pas d'élection.

### **7.4 Du représentant au comité de parents (CPR)**

Madame Suhonen mentionne qu'elle essaiera d'aller aux rencontres, dans la mesure de ses disponibilités. Il n'y a pas d'élection.

## **8. Période de questions générale**

Madame Pronovost invite les parents à poser leurs questions.

1. Un parent souhaite avoir une explication sur l'absence du professeur d'anglais et sur les possibilités de remplacement afin que les élèves ne prennent pas trop de retard. Madame Pronovost présente la complexité de la situation avec le professeur en poste ainsi que les difficultés à trouver un ou plusieurs remplaçants. Madame Pronovost assure faire son possible pour régler la situation le plus rapidement.
2. Un parent demande s'il serait possible de rencontrer les professeurs de spécialités. Madame Pronovost invite les parents à prendre contact avec ceux-ci par courriel afin de leur demander un rendez-vous.
3. Un parent voudrait savoir pourquoi les journées pédagogiques ne pourraient pas se dérouler à l'école des PCMR plutôt que dans les locaux de Notre-Dame-des-neiges. Madame Pronovost explique le fonctionnement de ces journées. Elle présente les défis liés aux élèves PCMR : ceux-ci ne sont pas très nombreux et leur présence est disparate d'une journée pédagogique à une autre. Cela pose donc plusieurs problèmes à l'implantation d'un service permanent aux PCMR. Madame Pronovost propose de regarder s'il y aurait une solution possible.
4. Un parent souhaite savoir s'il existe une stratégie de renouvellement du parc informatique par établissement et si, le cas échéant, les PCMR pourraient en bénéficier. Madame Pronovost explique sa volonté d'avoir le plus de matériel possible, mais que cela n'est pas évident. Un budget de 15 000\$ est alloué à chaque établissement. L'école est en attente de nouvelles du Ministère de l'Éducation pour du matériel supplémentaire.

5. Un parent pose, enfin, une question à propos des sorties culturelles. Les PCMR ont-ils droit à cette subvention et en bénéficient-ils? Madame Pronovost évoque le programme de « l'École inspirante » qui permet d'offrir, grâce à un budget de 40\$ par élève, deux sorties dans l'année. Ces sorties sont choisies dans le répertoire culturel du Ministère. Madame Pronovost assure que les enseignants des PCMR sont au courant du processus et préparent leurs sorties selon leur programme d'activités.

#### **9. Mot de la direction**

Madame Pronovost souhaite une bonne soirée à tous les parents.

#### **10. Levée de l'Assemblée**

L'Assemblée est levée à 20h50.